

Le Monde

MARDI 6 FÉVRIER 2024

LONDRES - correspondante

Harry rajuste sa cravate, reboutonne sa veste bien coupée. Son stress est palpable en ce matin du 6 juin 2023 dans la salle d'audience de la Haute Cour de justice, au cœur de Londres. Le duc de Sussex, fils cadet du roi Charles III, cinquième dans l'ordre de succession, est entendu comme principal plaignant dans le cadre d'une procédure qu'il a intentée contre Mirror Group Newspapers (MGN), l'éditeur du *Daily Mirror*, l'un des principaux tabloïds britanniques. Il accuse ce quotidien d'avoir eu recours à des écoutes téléphoniques pour obtenir des détails sur sa vie privée entre le milieu des années 1990 et le début des années 2010.

D'abord hésitante, sa voix s'affermira durant les cinq heures d'audience, le ton parfois irrité ou ironique, mais toujours poli. Il en a fallu du cran à l'enfant terrible de la famille Windsor pour affronter l'avocat de MGN, Andrew Green, qui déçoit ses arguments sans égard pour ses titres. Il a aussi dû passer outre la légendaire réticence familiale à exposer ses sentiments en public. C'est la première fois en plus d'un siècle qu'un « royal » britannique paraît dans l'enceinte d'un tribunal depuis que le futur Édouard VII avait dû s'expliquer sur sa relation avec une femme mariée dans les années 1870.

Charles III a prévenu son cadet : s'en prendre aux tabloïds tient de la « mission suicide ». Ces organes de presse typiquement britanniques, cocktails uniques de potins, de faits divers et d'articles politiques, restent redoutablement puissants. Quand le *Daily Mirror*, plutôt à gauche, ou les très conservateurs *Daily Mail* et *Sun*, propriété de News Group, filiale de News Corp, le groupe fondé par Rupert Murdoch, lancent des campagnes contre des personnalités, elles peuvent encore être mortelles. En 2021, le secrétaire d'État à la santé Matt Hancock a dû démissionner après que les tabloïds ont relayé une vidéo de lui embrassant une collaboratrice. Le sort du premier ministre Boris Johnson a été scellé quand ces journaux ont enchaîné les « unes » sur le « Partygate », des fêtes organisées à Downing Street pendant les confinements.

Mais Harry n'en démont pas. À 39 ans, cet homme broûté avec son père et son frère aîné, William, exilé depuis 2020 dans le paradis pour milliardaires de Montecito, en Californie, avec sa femme, Meghan Markle, et leurs deux enfants, est en croisade. « La mission de ma vie est de changer le paysage médiatique britannique », a-t-il déclaré dans une interview à ITV en janvier 2023, lors du lancement de son autobiographie *Spare* (Le Supplément, Fayard, 2023). Outre MGN, il poursuit Associated Newspapers Limited (ANL), l'éditeur du *Daily Mail* et du *Mail on Sunday* pour recueil illégal d'informations (écoutes des domiciles et voitures, tentatives d'accès à des données médicales ou financières) avec six autres plaignants, dont le chanteur Elton John et l'actrice Elizabeth Hurley. Harry a aussi ciblé News Group Newspapers (NGN), l'éditeur du *Sun*, toujours pour recueil illégal d'informations. Comme sa femme, il multiplie en outre les plaintes pour diffamation, violation du copyright ou du droit à la vie privée.

CLAUSES DE CONFIDENTIALITÉ

Lour combat a connu des hauts et des bas. Le 19 janvier, Harry a retiré sa plainte contre le *Daily Mail*, poursuivi en diffamation au sujet d'un article racontant qu'il voulait conserver sa protection policière bien qu'il ne soit plus membre actif de la famille royale. En 2022, Meghan Markle a, en revanche, gagné son procès contre le *Mail on Sunday*, qui avait publié une lettre écrite à son père. Et, le 15 décembre 2023, dans une décision considérée comme historique faisant suite à l'audition du 6 juin, le juge Timothy Fancourt a confirmé que les journalistes du *Daily Mirror* et du *Sunday Mirror* avaient usé de méthodes illégales de recueil d'informations entre 1998 et 2011 et que le directeur juridique et le directeur exécutif de ces publications connaissaient ces pratiques. Réaction de Harry : « On m'avait dit qu'à m'en prendre à des dragons je me brûlerais. Au regard de cette victoire, [...] c'est un prix qui vaut le coup d'être payé. Ma mission continue. »

Ses motivations sont viscérales et personnelles. « Il déteste les médias, il les rend responsables de la mort de sa mère [tuée dans un accident, à Paris, le 31 août 1997, même si l'enquête de police menée par la suite n'a pas prouvé l'implication directe des paparazzis], résume le journaliste et auteur Stephen Bates, ex-correspondant royal pour le *Guardian*. L'autobiographie de Harry peut se lire comme une charge contre les médias. Il y exprime sa détestation des « paps » (paparaz-



Le prince Harry, à sa sortie de la Haute Cour de justice, à Londres, le 7 juin 2023. ADRIAN DENNIS/AFP

Harry contre les tabloïds

Le prince britannique, très marqué par le traitement médiatique réservé à sa famille, engage des poursuites tous azimuts contre ces quotidiens populaires qui font leur miel de la vie privée des célébrités

zis) et du « clac » des objectifs. Le prince ne cache pas non plus ses épisodes dépressifs ni le deuil de sa mère, si difficile à faire en public. Il évoque les journaux si prompts à se délecter de ses bêtises d'adolescent, chroniquant sa consommation de cannabis, son stupide costume nazi lors d'un bal costumé, le présentant comme le « prince fétard ». Il rend le harcèlement médiatique responsable de sa rupture avec ses petites amies Chelsy Davy et Cressida Bonas. Sa phobie des médias s'est encore aggravée quand il a rencontré Meghan Markle en 2016, expliquant dans *Spare* sa « rage » à l'idée qu'elle revivie le calvaire médiatique supposé de sa mère.

La revanche n'est pas sa seule motivation. Harry assure s'être fixé un objectif d'intérêt collectif. Il veut que toute la vérité sur les pratiques illégales des médias soit dévoilée et que les journalistes « répondent de leurs actions ». Il est vrai que peu de têtes ont roulé après la brutale disparition, en 2011, du quotidien *News of the World*, un autre titre du groupe News Corp, après les révélations sur les écoutes que ce journal pratiquait à grande échelle. Les victimes ? Des « royaux », des vedettes mais aussi des Britanniques ordinaires : des victimes des attentats de Londres de juillet 2005 ou une collégienne enlevée et assassinée, dont les journalistes avaient piraté la messagerie téléphonique, au risque d'interférer avec l'enquête de police.

« À l'époque, la profession disait que ces pratiques n'avaient eu cours que dans un seul journal », relève Nick Davies, le journaliste du *Guardian* qui a révélé l'essentiel de l'affaire *News of the World*. L'enquête publique Leveson sur l'éthique des médias, mise sur les rails après ce scandale, a recommandé la création d'un régulateur moins complaisant que la Press Complaints Commission, mais le nouvel organe, l'Independent Press Standards Organisation, reste indirectement contrôlé par les tabloïds. Et, en 2018, le gouvernement de Theresa May a mis fin prématurément à l'enquête.

Depuis, malgré les dénégations du *Sun*, du *Daily Mirror* ou du *Daily Mail*, des centaines

de plaignants, persuadés que ces titres avaient agi comme *News of the World*, ont décroché des indemnités dans le cadre d'accords à l'amiable auprès d'eux. Avec comme gros inconvénient que ces accords sont assortis de clauses de confidentialité : les détails sur les agissements des journaux ne peuvent plus être produits dans des procès ultérieurs. « Le groupe NGN a multiplié ces accords [dépensant plus de 1 milliard de livres sterling, soit 1,17 milliard d'euros] pour faire taire les plaignants et empêcher l'éten- due des pratiques illicites d'apparaître », souligne Steven Barnett, spécialiste des médias à l'université de Westminster.

Les plaignants n'ont guère le choix : dans le système judiciaire britannique, s'ils insistent pour aller au procès, mais obtiennent des dommages moindres que ceux offerts par l'accord amiable, ils doivent rembourser les frais de justice des parties présentes. « A moins d'être fortunés, c'est la ruine assurée », poursuit M. Barnett. Harry n'est pas seul à saisir les tribunaux, mais il a de l'argent et, « en se déplaçant physiquement, étant donné sa notoriété, il oblige les médias à couvrir ses procès », estime Nick Davies.

« La décision du juge Fancourt a révélé que les directeurs et le service juridique de Mirror Group avaient connaissance des illégalités et n'y ont pas mis fin. Il existe de solides arguments en faveur de nouvelles enquêtes policières », analyse Evan Harris, un ancien député libéral-démocrate favorable à une réforme de la régulation des médias britanniques et conseil des plaignants dans les procès contre Mirror Group, News Group et le *Daily Mail*.

Nick Davies reste cependant sceptique. « Si nous vivions dans une société parfaitement démocratique, la Metropolitan Police [la police du Grand Londres] aurait déjà annoncé la réouverture d'enquêtes. Mais elle n'a encore fait aucune annonce. Je crains qu'elle n'ait trop peur d'affronter ces organes de presse, relève l'ex-journaliste d'investigation, désormais à la retraite. Les tabloïds sont encore puissants, ils ont bien pris le virage des réseaux sociaux. Le leader des travaillistes, Keir

Starmer [bien placé pour devenir premier ministre], prend soin de ne pas les provoquer et n'a proposé aucun renforcement de leur régulation. » La croisade de Harry fait grincer les dents de bon nombre d'éditeurs. Dans un article paru dans le *Sun* en mars 2023, une vedette du petit écran, Piers Morgan, rédacteur en chef du *Daily Mirror* jusqu'en 2004 et dont le nom est cité par le juge Fancourt, a accusé le prince d'être « le plus grand hypocrite au monde ». Selon lui, Harry se présenterait en défenseur de la vie privée, alors qu'il expose la sienne dans sa biographie et dans un documentaire de Netflix.

« UN SOAP OPERA EN CONTINU »

Il est vrai que le traitement de la famille royale par la presse est plus nuancé que ne l'affirme le prince. William et sa femme, Kate, ou le roi Charles III et la reine consort Camilla ne sont pratiquement pas égratignés, après avoir longtemps été la cible des sarcasmes des tabloïds. Les journalistes ont aussi loué Harry quand il était officier dans l'armée britannique et a été envoyé par deux fois en mission en Afghanistan, à la fin des années 2000. Beaucoup réfutent l'accusation de Harry d'avoir traité sa femme avec un biais raciste. « Les tabloïds étaient plutôt enthousiastes quand Harry et Meghan se sont mariés, mais leur manière de considérer leurs énormes privilèges comme acquis les a rendus impopulaires », précise Stephen Bates, l'ex-correspondant royal au *Guardian*.

« Pour les tabloïds, la famille royale est ce qui fait le mieux vendre. C'est un sujet indispensable, un soap opera en continu. Mais ses membres savent aussi qu'ils ont besoin des médias et ne sont rien sans eux », explique Adrian Bingham, historien de la presse à l'université de Sheffield. Distiller des informations est un moyen d'éviter une couverture trop négative. D'où le système du « Rota », un club de journalistes britanniques accrédités auprès de Buckingham, bénéficiant d'un accès aux événements et aux déplacements royaux.

La route est encore semée d'embûches juridiques pour le prince. Ses procès contre le *Daily Mail* et le *Sun* ne devraient pas commencer avant 2025. A moins que ces batailles ne se révèlent trop coûteuses et qu'il opte pour des accords à l'amiable. Harry a certes reçu 140 600 livres sterling en dommages et intérêts après la décision Fancourt contre Mirror Group, mais il doit payer 250 000 livres sterling au *Daily Mail* après avoir retiré sa plainte pour diffamation. Et beaucoup s'interrogent sur sa réelle fortune : n'étant plus membre actif de la famille royale, il ne reçoit plus d'argent du contribuable britannique, doit financer son luxueux train de vie californien, et le contrat de production de contenu de son couple avec le site de streaming Spotify a pris fin prématurément en 2023. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX